

Société:
Sheila... elle est vraiment sans cœur ! P 5



La Banque Mondiale accorde 7 milliards d'aide budgétaire au Togo P 3

Proclamation de l'Etat de l'Azawad
Que font les rebelles de la reconnaissance internationale? P 7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 074 Mercredi 30 mai 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La Somalie et le bout du tunnel

Du 31 mai au 1er juin, Istanbul la capitale turque accueille une importante conférence internationale sur le processus de paix en Somalie. La rencontre est capitale car elle doit permettre de préparer l'après « 20 août 2012 » date à laquelle prend fin le mandat des autorités qui assurent la transition. On est tout prêt du but, mais on n'est pas vraiment sorti de l'auberge. La paix reste une promesse et même une espérance avec tout ce que cela comporte comme incertitude. La fin officielle de la transition ouvre en effet sur une un vide qu'il faut apprendre d'ores et déjà à gérer pour ne pas retomber dans la spirale de la violence. L'attentat perpétré contre le Président de la transition à la veille de la conférence d'Istanbul donne à réfléchir. Même en l'absence d'égratignure on mesure bien la fragilité du processus de paix. De quoi nous rappeler que la paix est un bien d'autant plus précieux qu'on ignore ses bienfaits quand on l'a ; mais une fois perdue on erre comme une âme en cherchant vainement ce qui lui ressemble. ■

La Rédaction



© Photo Le Libéral

Modification du code électoral.....nouvelle tempête dans un verre d'eau P 3

Match Togo-Libye
Une rude épreuve de rédemption pour les Eperviers P 5

Adoption du code électoral:
 • **Ce qui a changé** P 2
 • **Le collectif « Sauvons le Togo » prédit l'apocalypse pour le Togo** P 6

Entretien avec M. da Silveira Comlan fondateur du club avenir « le club AVENIR Une initiative réussie et payante... » P 4

Civisme

Eviter des inondations par de simples gestes P 2

Adoption du code électoral Ce qui a changé



Après l'adoption du code électoral vendredi dernier, les togolais qui ont eu le privilège de visiter le texte continuent de s'interroger sur ce qui a fondamentalement changé. Voici les principaux changements opérés.

La CENI dotée d'un Secrétariat Exécutif

Le nouveau code adopté accueille une nouvelle disposition (article 21) relative au fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI. L'institution chargée d'organiser les élections est désormais dotée d'un Secrétariat exécutif composé d'un personnel qualifié et dirigé par un secrétaire exécutif lequel est nommé par un décret pris en conseil des ministres. Cette disposition selon les spécialistes permettra de résoudre le problème de compétence des membres de la CENI souvent proposés par des partis politiques selon des critères qui ne sont pas forcément liés à la compétence des membres désignés.

Au plus cinq cent millions pour la campagne présidentielle

L'article 120 relatif aux dépenses engagées pendant la campagne présidentielle élève le seuil à ne pas dépasser à cinq cent millions au lieu de cinquante millions. Il est alors interdit à

tout candidat à l'élection présidentielle d'engager plus de cinq cent millions pour la campagne électorale. Mais les dépenses restent limitées à 10 millions pour les sénatoriales et les législatives et 5 millions pour les locales.

Les conditions d'éligibilité et le mode d'élection du PR régies par la constitution

L'un des sujets qui préoccupent la classe politique est l'élection du Président de République. Mais les éventuelles modifications des conditions d'éligibilité ou le mode de scrutin restent l'apanage de la loi fondamentale. Voilà de quoi rassurer tous ceux qui ont crié au loup quand il a s'agit d'adopter le code électoral. En tout cas l'article 145 devenu article 149 dans le nouveau texte renvoie les conditions d'éligibilité ainsi que le mode d'élection du Président de la République sont régies par la constitution.

Le vote par anticipation toujours en vigueur

Le vote par anticipation des forces de sécurité longtemps pointé du doigt par l'opposition comme source de fraudes aux élections a fait l'objet de débat le vendredi 25 Mai dernier. Plusieurs voix se sont élevées au niveau du CPDC rénové pour demander la suppression du vote par anticipation des forces de sécurité appelées à assurer la sécurité le jour du vote. Cela faisait d'ailleurs partie des recommandations de la commission de l'UE après les dernières élections. Une recommandation qui n'a pas obtenu gain de cause auprès de la majorité des députés présents. Le nouveau code électoral comporte 294 articles repartis en 8 titres. ■

Civisme: Eviter des inondations par de simples gestes

Les pluies de ces derniers jours sonnent le glas de l'imminence des inondations qui ne cessent de sinistrer certains quartiers de Lomé à chaque saison de pluie depuis quelques années. Bien qu'étant primordial de rappeler qu'on ne doit les imputer qu'aux catastrophes naturelles découlant des aléas climatiques et géographiques, beaucoup de nos compatriotes ignorent que pas des gestes isolés, certaines mauvaises habitudes, des actes accomplis inconsciemment et parfois consciemment, ils occasionnent par leur passivité ces inondations. Que ce soit puiser du sable des rues pour les remblais de nos maisons faisant abstraction des dommages que cela peut occasionner, creuser anarchiquement des fosses pour y verser des ordures, verser de l'eau usée et souvent boueuse avec des débris et des plastiques ainsi que des ordures dans les caniveaux empêchant du même coup l'écoulement de ces eaux vers les bas fonds ou lagunes, ces phénomènes sociaux considérés par bon nombre, non sans insouciance, comme le quotidien togolais augmentent les risques d'inondations et les dramatiques conséquences que cela engendre et que nous connaissons

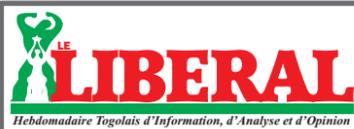
tous. Des morts aux blessés, des zones effacées de la carte géographique, des épidémies qui s'en suivent, des dégâts matériels et émotionnels, c'est le cycle dramatique fatal du togolais, a-t-on l'habitude de dire. Et bien, le Togo peut éviter cela, nos autorités ont enclenché un processus palliatif très poussé notamment les infrastructures routières couplées de caniveaux permettant d'évacuer les eaux de pluies dans des bas fonds ou lagunes, des études et recherches ont été menées pour détecter des zones inondables et des alertes ou injonction d'inhabitation de certaines localités ont été données. Cependant le reste appartient à nous peuple togolais qui vivons cette réalité de nous organiser, de prendre des dispositions pour assurer notre bien-être, notre sécurité et celui de nos familles et entourages. Evitons donc certaines forfaitsures, trouvons-nous des chasses d'eau, les services communaux d'évacuation des ordures sont là, préservons l'intégrité physique de nos rues car sans vouloir être un oiseau de mauvais augure, tous ceux qui ne tirent pas des leçons du passé risquent fort de le revivre. ■

Democrate K.

A KILI

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «l'adoption du nouveau Code électoral par l'Assemblée Nationale et l'attitude de l'opposition : votre analyse »

Pape Koudjo BOSSOU, DP Pipo Magazine



L'adoption de ce nouveau Code électoral par les députés de la Majorité Présidentielle n'est pas une surprise. Connaissant le régime en place, il n'est pas étonnant qu'on soit arrivé là. Mais il est quand même étonnant qu'après tant de bruit autour des activités des différents Cadres Permanents de dialogue que le pouvoir a mis en place pour des discussions sur les réformes à opérer avant les élections, rien ne soit pris

en compte. C'est dommage qu'après tout le temps perdu de CPDC en CPDC, on arrive à ce simulacre d'adoption d'un code électoral trop calculé politiquement. Le pouvoir en place continue de jouer sur des calculs politiques et c'est regrettable que des pratiques du RPT entachent déjà gravement le nouveau UNIR. ■

Anderson AKUE, Journaliste Letogoonline.com



Les partis politiques ont besoin de s'agiter autour de la question du code électoral puisque ce qui a été voté vendredi dernier par la moitié plus 7 des députés du parlement n'est qu'un simulacre tour de passe-passe. Il exprime la volonté du gouvernement de les distraire pour une fois encore les contraindre à participer à des élections dans des conditions peu acceptables. Les modifications apportées concernent uniquement la forme alors que les réformes portant

sur le fonds n'ont pas du tout été effleurées. Les pessimistes se demanderont à quoi auront servi toutes les multiples rencontres du CPDC pour des solutions consensuelles sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles en vue d'un scrutin transparent et incontesté. Toutefois, ce nouveau code a le mérite d'apporter une solution à la question du vote par procuration. ■

Roger ADZAFO, Journaliste Togoenvogue.com



Les députés sont dans leur rôle de voter des lois. Et je pense que c'est ce qui s'est passé avec le code électoral même si personnellement je pense qu'il y eu une "précipitation intentionnelle du gouvernement. Maintenant s'il n'a pas reçu le consentement de toute la classe politique, je pense que c'est une considération purement politique.

L'essentiel c'est de veiller à son application effective. La démocratie n'a pas pour objectif de faire plaisir à tout le monde mais à la majorité. J'espère que les partis mécontents feront passer leur loi quand ils auront la majorité parlementaire. ■

Modification du code électoral.....nouvelle tempête dans un verre d'eau

La modification du code électoral est intervenue vendredi dernier à l'Assemblée nationale au terme d'une vraie saga. Déjà au niveau du CPDC rénové, les débats avaient déchainé les passions au gré des va et vient des mécontents. Sur les 49 députés présents, 47 ont voté pour le texte déposé par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale. Malgré cette écrasante majorité les protestations ont repris de plus belle hors hémicycle.

Dans son ensemble, l'opposition crie au passage en force et demande le retrait pur et simple de ce texte.

Déjà lundi, le collectif « Sauvons le Togo » qui avait bruyamment manifesté dans les rues de Lomé jeudi contre le projet de loi portant modification du code électoral, a dans un communiqué rendu public lundi, fustigé son adoption par les élus du peuple. Le collectif Sauvons le Togo de Me AJAVON Zeus appelle les populations "à s'approprier la lutte pour défendre les principes d'élections libres, transparentes et démocratiques". Le Collectif relève au passage le nombre insignifiant des députés qui ont adopté ce texte dont l'importance n'échappe à personne.

Le Comité d'Action pour le Renouveau CAR pour sa part dénonce l'introduction singulière du projet à l'Assemblée Nationale, c'est-à-dire « sans dialogue ni consensus », peste Amegnona du groupe



Abass Bonfoh, Pdt Assemblée Nationale

parlementaire CAR.

Le Parti du Renouveau et de la Rédemption PRR n'est pas du reste. Pour son président Jean Nicolas LAWSON, l'opposition a été mise devant le fait accompli et l'objectif visé est d'amener cette opposition à boycotter les prochaines législatives et locales. Le leader du PRR rappelle au passage les législatives de 2002 boycottées par l'opposition, et qui ont ouvert le boulevard au RPT pour la modification de la constitution de 1992. Comme le vin est tiré, on considère au PRR qu'il faut le boire. Le parti de Nicolas Lawson est résolu vaille que vaille à participer activement aux prochaines élections

législatives et locales. Et une éventuelle victoire permettrait aux rédempteurs « d'agir puissamment pour engager les réformes constitutionnelles et institutionnelles majeures... »

Mais il faut dire que les observateurs avisés toutes tendances confondues s'étonnent du tintamarre qui accompagne cette modification et ce d'autant que les changements opérés ne touchent pas des domaines essentiels.

Tout au plus le gouvernement a-t-il mis un point d'honneur à donner suite à certaines des recommandations de l'Union Européenne ayant notamment trait à la professionnalisation de la CENI. Or les vraies questions qui suscitent un

débat passionné au sein de la classe politique sont relatives au redécoupage électoral, le mode de scrutin pour les législatives et la présidentielle ainsi que les conditions d'éligibilité à la présidence de la république. Or aucun de ces points n'est concerné par la modification chahutée. D'ailleurs du côté du gouvernement on tient à préciser que ce n'est que partie remise.

La question du redécoupage électoral sera réglée par une loi organique, les conditions d'éligibilité aux scrutins seront fixées par la loi fondamentale. Il n'y a finalement pas de quoi faire un plat. On pourrait sur cette base tirer chapeau à la majorité qui a eu le fairplay de ne pas user de sa majorité mécanique pour faire adopter des modifications taillées sur mesure, car il faut dire qu'elle en avait les moyens.

Le texte adopté est d'ailleurs présenté par les députés de la majorité présidentielle comme une avancée dans la perspective des prochaines législatives. Si tout va bien le secrétaire exécutif de la CENI, nouveau régime devrait être doté de qualités et de compétences le plaçant au dessus de tout soupçon.

Au regard de tout ce qui précède, tout porte à croire que certains sont doués pour déclencher des tempêtes dans un verre d'eau. ■

P. Fabrice

La Banque Mondiale accorde 7 milliards d'aide budgétaire au Togo

Le Togo vient de bénéficier le 24 mai dernier, d'une nouvelle opération d'appui budgétaire qui devrait permettre au gouvernement de poursuivre l'amélioration des finances publiques et la restructuration des secteurs de coton, de l'énergie, des télécommunications et des établissements bancaires.

D'un montant de près de 7 milliards de francs cfa, Il s'agit en réalité de l'approbation par la Banque Mondiale du cinquième crédit pour la relance économique et la gouvernance au Togo. Ce financement affecté aux ressources générales du budget de l'Etat et permettra de soutenir la poursuite des réformes de la gouvernance économique engagées avec l'appui des quatre dons

précédents, approuvés les quatre dernières années (2008, 2009, 2010 et 2011.)

L'accent est mis sur la gestion des finances publiques et les réformes structurelles dans des secteurs clés de l'économie. Parlant de la gestion des finances publiques il est questions avant tout d'améliorer la transparence et la surveillance budgétaires

Plusieurs secteurs sont concernés notamment le coton; l'opération vient appuyer des mesures visant à renforcer la compréhension de la structure des coûts de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et à poser des jalons pour attirer l'investissement privé.

Le secteur des télécommunications et de l'énergie, les objectifs à ce niveau consistent à renforcer la

concurrence, et d'améliorer la gestion de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET).

On parle aussi d'un soutien à la privatisation de quatre banques détenues par l'Etat.

Les principaux résultats attendus sont, entre autres, un accès amélioré aux informations budgétaires; des procédures de passation de marchés simplifiées; le versement aux producteurs de coton d'un montant préétabli par rapport aux cours mondiaux; la réduction du coût de la téléphonie mobile; le désengagement de l'Etat dans le secteur bancaire; et le renforcement de la gestion de la CEET.

Le cinquième crédit pour la relance économique et la gouvernance est en cohérence



avec la stratégie de réduction de la pauvreté du Togo. Il fait également partie intégrante de la stratégie intérimaire de la Banque mondiale au Togo et s'inscrit plus largement dans la droite ligne de la stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique. La nouvelle opération est menée en coordination avec

d'autres opérations de la Banque mondiale ainsi qu'avec celles de différents partenaires (Fonds monétaire international, Union européenne, Banque africaine de développement et Agence française de développement). ■

F.P

Entretien avec M. da SILVEIRA Comlan fondateur du club avenir « le club AVENIR Une initiative réussie et payante pour franchir le seuil de la pauvreté. Aujourd'hui, 10 dollars par jour pour l'initiateur »

La plupart des personnes âgées à la retraite ont du mal à gérer leur quotidien faute d'avoir pris des mesures pour une fin beaucoup plus paisible et relaxe. Face à une pension de retraite très souvent maigre avec en face des charges énormes, des initiatives à l'instar du « club Avenir » ont vu le jour. Pour en savoir plus sur ce club qui va célébrer bientôt ses quinze ans d'existence, son initiateur M. da SILVEIRA Comlan Adjevi ex militaire de l'armée française, Gendarme togolais puis attaché commercial à la retraite depuis 38 ans.

Le LIBERAL : C'est quoi le Club Avenir et pourquoi sa création ?

M. da SILVEIRA : Le CLUB AVENIR est une organisation ayant pour principe de sensibiliser la population en général et les Anciens Combattants en particulier sur la prise en charge économique à travers l'épargne ou l'économie en douceur vers un investissement productif pour sortir de la pauvreté, bref un complément aux revenus divers, entre autres la pension.

D'abord, la raison pour la création dudit Club est de démontrer qu'ensemble, économiquement on est fort et de plus les problèmes financiers trouvent des solutions. Il s'agit ensuite d'amener les gens à économiser malgré leur misère comme au Bangladesh, et enfin investir les épargnes en Bourse Régionale des Valeurs Mobilières pour plus de rendements. Moi - même, ayant fait 15 ans dans l'Armée sans avoir 15 F CFA d'économie, j'ai compris.

Le LIBERAL : Comment est née l'idée de création du CLUB AVENIR ?

M. da SILVEIRA : Tout d'abord, c'est à partir d'un fait. En 1993, j'ai été élu Trésorier Général de la Mutuelle des Anciens Combattants de la Préfecture du Golfe (MUACOMPREG).

Plusieurs initiatives ont été prises par mes soins dans le domaine économique

tels que des investissements en obligations de la BOAD en 1995 pour dix ans et les achats des Actions en Bourse et DC/BR en 1996, lors de la création de ces deux Institutions économiques de la sous Région Ouest Africaine : La BRVM et DC/BR qui sont : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et Dépositaire Central Banque de Règlement.

Comme l'expression vulgaire des civils à l'endroit des Militaires dit ceci : tous les Militaires sont des Tarés ou Mili tarés et à moi de répondre, sauf moi seul (Humour). Et c'est à partir de l'année 1997 que l'idée m'était venue de créer le Club Avenir pour contrecarrer les incompréhensions de mes frères d'armes et créer de la richesse aux persévérants, conscients et confiants.

Le LIBERAL : Qu'avez-vous fait en direction des populations jusqu'alors ?

M. da SILVEIRA : En 1999, de retour du séminaire de formation des intervenants en Bourse à Abidjan, une initiative a été prise pour faire des émissions sur Radio-Lomé en vue d'informer les Togolais sur le marché de l'argent qui est la Bourse.

De 2002 à 2011, grâce au Fonds des Nations - Unies pour la Population (UNFPA - PNUD), toutes les 35 Préfectures surtout les Retraités ont été sensibilisés sur la prise en charge économique pour complément à leurs revenus, la pension.

Le LIBERAL : Pourquoi le choix des Retraités ?

M. da SILVEIRA : En clair, une réussite d'abord à ce niveau, servirait d'exemple aux autres, car selon les constats faits, il ressort qu'en général, les Associations, et entreprises sont gérées dans l'intérêt personnel au lieu de l'intérêt général par certains malins et intelligents.

Le LIBERAL : comment peut-il adhérer au Club Avenir ?

M. da SILVEIRA : L'adhésion au Club, c'est 10.000 F CFA payables 5 fois pour



M. da Silveira, Fondateur Club Avenir

être enregistré. Cotisations : 2.000 F CFA par mois pendant 5 ans soit 120.000 F CFA. Mais, déjà à 25.000 F CFA d'efforts de cotisation, à la fin de l'exercice et en période de redistribution des intérêts - dividendes plus précisément dans le mois d'août, vous aurez quelque chose pour vous motiver.

A 120.000 F CFA, vous aurez droit aux statuts, Règlement Intérieur, le Certificat de souscription plus la fiche de perception des intérêts - dividendes et la Convention des plans de retrait si vous ne voulez plus rester dans le Club. Par ailleurs, le Club est ouvert à tout le monde, Père, Mère, Enfants etc. et à votre décès, les Ayants-droits peuvent demeurer dans l'entité ou alors récupérer les cotisations de leurs ascendants avec bien sûr des intérêts courus. A cinq années d'ancienneté dans le Club, vous aurez droit à une plus-value de 6.000 F CFA, parce que les actions en Bourse augmentent en valeur et pour ne tricher personne, la redistribution des intérêts doit être spirituellement juste. De 1 à 5 ans, 4,17 % sur vos 120.000 FCCFA, à 10 ans d'ancienneté 5 % et à 15 ans 5,42 %, tout ceci pour encourager les gens à économiser malgré notre pauvreté et surtout en restant ensemble

et lutter contre la pauvreté. Une caisse de secours vient en aide sans intérêt aux clubistes.

Le LIBERAL : quel bilan pour le Club Avenir après 15 ans d'existence ?

M. da SILVEIRA : Je peux vous communiquer les bilans des trois dernières années à savoir :

- 2009 : 13.143.354 F CFA

- 2010 : 15.449.219 F CFA

- 2011 : 17.176.677 F CFA

Durant ces trois dernières années, 2.700.365 F CFA ont été redistribués aux Clubistes à hauteur de 46,99 % soit 1.268.901 F CFA et la différence a servi à compenser certaines pertes sur certaines actions et réinvestissement en bourse pour consolider la base financière du Club.

Le Capital Humain est de 239 clubistes moins 40 décès, 20 démissionnaires pour raisons de changement de domicile et autres.

De par nos efforts, les Préfectures suivantes ont leur Club Préfectoral. Il s'agit de AVE - ZIO et YOTO. Les points focaux sont KPELE ADETA - SOTOUBOUA - SOKODE - TCHAMBA et KARA.

Le LIBERAL : Votre mot de fin, M. da SILVEIRA ?

M. da SILVEIRA : Si chez les Occidentaux aujourd'hui, la plupart sont riches, c'est parce qu'ils étaient organisés, se sont organisés et s'organisent pour être aisés. A supposer que cette initiative de créer le Club Avenir n'avait pas été mise à exécution, à présent je ne peux pas me glorifier que j'ai franchi le seuil de la pauvreté et mes progénitures sont déjà initiées à me remplacer valablement demain. Il est clair maintenant que nous devons créer quelque chose par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

Je vous remercie. ■

Entretien réalisé par Fab



Un concept 

Cinquième

Foire Artisanale du Togo

PARTENAIRE OFFICIEL



PLUS DE 200 STANDS
15 PAYS PARTICIPANTS

KARA 2012 05 AU 15 JUILLET



THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL




Société: Sheila... elle est vraiment sans cœur !

De nos jours et malgré le phénomène de la vie chère qui terrasse l'humanité à travers les continents, les occasions de dépenses n'ont jamais cessé de se faire de plus en plus nombreuses et comme si cela ne suffisait pas pour ployer davantage les hommes- entendez de sexe masculin- sous le poids des responsabilités sociales bien souvent injustifiées et encombrantes à l'heure de l'équité genre, ce sont justement les femmes, qu'elles soient filles ou mariées, qui mettent en branle des techniques scientifiques voire mystiques pour alourdir l'addition que doivent payer les hommes totalement en difficulté. Mon cousin disait que « si tu vas à la prison civile de Lomé, la plupart des pensionnaires y sont par la faute des femmes ». Il ne croyait pas si bien dire et aujourd'hui j'en ai la preuve avec ma petite Sheila. Un gamine du quartier à qui j'ai pratiquement ouvert les yeux et qui aujourd'hui veut me refermer les miens définitivement.

Je savais que les femmes demandaient à « ceux qui les géraient » des choses énormes du genre une maison, des terrains, des boutiques, des voitures de luxe, et de multiples babioles allant de leur goût insatiable pour les fringues à leur propension à se mettre là où elles ne sont pas. Dépenses folles et besoins sans tête ni queue sont leur quotidien. Mais moi, je me croyais encore à l'abri car je pensais savoir toujours où mettre les pieds. En amour je me suis souvent comparé à un expert qui savait flairer le danger et qui maîtrisait sa matière. Avant de connaître Shéila, je pensais qu'on pouvait convenablement vivre à son rythme sans subir les pressions et

lourdeurs venant de la vie à deux. Pour moi, pour y réussir, il fallait choisir le calibre qu'il te faut, généralement une fille qui a la tête sur les épaules et qui n'a pas d'influence négative sur toi et sur tes activités. Je suis Joachim, commerçant de mon état, je croyais que j'étais « clever ». Mon domaine est la quincaillerie, un secteur prometteur et assez rentable dans un pays où chaque habitant rêve d'avoir son « chez ». Il y a quatre ans avant de tomber sur cette petite j'avais un terrain duquel sortait déjà un immeuble. Je voulais construire un rez-de-chaussée pour la petite famille que je m'apprêtais à fonder avant ma rupture avec Hèlène, une femme que je disais difficile et que je regrette à l'heure actuelle.

Shéila, c'était du neuf et du frais et si je n'ai pas eu l'honneur de la dépuceler, ce n'était qu'une erreur de timing car je me suis fait devancer de justesse. Mais j'étais heureux dans cette houleuse et foutue capitale Lomé, de savoir que j'étais le numéro deux dans l'ordre de passage auprès d'une fille qui bouclait à peine ses 20 ans et qui était au cœur d'une convoitise généralisée. Je crois que j'étais d'une grande naïveté et cette petite m'a bien traîné dans la boue avec plusieurs histoires à dormir debout. Celui qui a dit que l'homme aimait les complications n'a pas menti. Mais au moment des faits je ne me voyais pas entrain d'avancer vers un gouffre. La concurrence qui se déployait autour de la petite Shéila m'apparaissait comme un challenge et sa mère m'y a encouragé dans ce sens toutes les fois que j'allais faiblir et que je doutais de mes chances et capacités à m'approprier cette belle fille... Elle était belle et l'est encore aujourd'hui. Mais elle était aussi

insaisissable, finalement trop intelligente pour son âge. Et j'avoue que difficilement on oublie ce genre de femme. Sa mère m'avait souvent répété que les grandes choses et les bonnes choses, on les gagne à la sueur de son front. Rien n'est donné cadeau et pour cela, je me suis battu pour conquérir, celle qui m'a jeté aujourd'hui comme une vieille éponge sans aucun regret, traçant sur notre passé comme s'il n'avait jamais existé. Les femmes nous accusent d'être plus cyniques mais je crois que s'il y avait un championnat, ce sont elles qui sortiraient victorieuses de ce jeu qui peut tuer le partenaire qui a aimé et qui a tout mis en jeu pour avoir l'autre, rien que pour soi. J'ai satisfait à tous ses besoins, du moins dans les limites de mes capacités. Mon business en a pris un coup. J'étais à son service et je travaillais pour elle. Il fallait qu'elle réussisse qu'elle aille plus loin que moi et que son succès réagisse un jour sur les prouesses de notre progéniture. J'étais dans le rêve et elle dans le beurre des fruits de mon commerce. J'espère seulement qu'elle le paiera un jour et que ce fils de pute pour qui, elle m'a quitté le lui rende au centuple. Je sais et je m'emploierai s'il le faut pour qu'il l'abandonne d'une manière ou d'une autre. Je pense et je crois à la prophétie et au conseil que cette dame a laissés à ses paires en ces termes : « N'abandonne jamais celui que tu aimes pour celui qui te plaît car celui qui te plaît t'abandonnera pour celui qu'il aime ». Et j'attends ce jour où Shéila reviendra me demander pardon pour ma moto qu'elle a donnée à ce fils de pute, pour mon argent qui a servi à la nourrir, à l'habiller et à payer sa scolarité, pour ces milliers de francs que j'ai

régulièrement versé à la famille, sans que celle-ci ne lève le petit doigt quand les choses se sont compliquées pour raisonner leur fille et sœur afin qu'elle revoit sa position et qu'elle me reconsidère autrement. L'une de ses sœurs a d'ailleurs eu le toupet de me dire que sa petite sœur était trop jeune pour s'engager dans une relation avec un homme âgé comme moi et qui de surcroît ne reconnaissait pas sa valeur. Elle avait courageusement ajouté qu'elle encourageait sa jeune sœur à s'accommoder plutôt avec les jeunes de sa génération j'ai été humilié parce que pendant longtemps aveuglé par les airs naïfs de Shéila, son sourire innocent et sa capacité à me cacher l'essentiel de son jeu. Elle me disait s'en foutre éperdument qu'il y quinze année de différence entre nous et appuyait ses dires avec des exemples d'écart d'âge plus important. Il y en avait d'ailleurs dans sa propre famille. Une de ses tantes s'était même mariée à un homme qui pouvait pratiquement être son père biologique et que tout marchait jusqu'ici. Quand j'ai compris qu'elle me suçait et qu'elle m'a juste piégé pour rompre, je me suis senti très mal. Mais quand elle est passée à la vitesse supérieure pour avoir tenté de me convaincre que je l'ai poussée dans les bras de ce garçon qu'elle m'a toujours présenté comme un ami de son frère aîné, j'ai pété les plombs et je n'ai pas hésité à la blesser. Cet incident qui l'a envoyée à l'hôpital que je regrette partiellement à sonné le glas de la rupture et le début des angoisses qui m'ont coupé le sommeil et me déséquilibrent jusqu'aujourd'hui. ■

La Suite dans le Numéro 75 de LE LIBERAL

Le Briscard

Match Togo-Libye

Une rude Epreuve de rédemption pour les Eperviers

Les phases de groupe des éliminatoires de la Coupe du Monde Brésil 2014 s'ouvrent le week-end prochain sur le continent africain et toutes les équipes nationales ont eu à effectuer une revue de leur effectif la semaine dernière avec des matchs amicaux. Les Eperviers du Togo vont livrer successivement deux matchs contre leurs adversaires de groupe de qualification du Mondial 2014 et recevoir ensuite le Kenya en match retour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Le premier de ces matchs est celui contre la Libye qui se tient ce 03 juin dans la capitale togolaise.

Les Eperviers du Togo descendent de nouveau sur les pelouses de Kégué après leur dernier match contre la Guinée Bissau disputé en Février dernier, match qui leur a permis d'accéder à la phase de poule des éliminatoires de la prochaine Coupe du Monde qui aura lieu en 2014. Un match qui est d'une importance capitale pour la sélection togolaise qui se doit de se réconcilier avec son public et d'envoyer par le même coup un signal fort à ses adversaires Camerounais et Congolais qui doivent logiquement s'affronter entre eux le même jour à Douala. Mais toutefois pendant que les autres se préparent activement, le Togo continue de se ridiculiser avec un match sans objectif livré contre l'Egypte le 22 mai dernier, match soldé par un lourd score de 0 but

contre 3. Alors que le Togo est logé dans le même groupe des éliminatoires avec le Cameroun, la Libye et la RD Congo. Des équipes qui ont également raté les échéances continentales passées mais qui se préparent activement pour sortir la tête de l'eau.

On ne le dira jamais assez, la sélection togolaise a considérablement régressé depuis son Mondial raté en 2006 et ne fait plus peur à ses adversaires. Plus encore les agitations des responsables de la fédé et le manque d'ambition couplé avec l'impréparation notoire qui entoure les matchs de la sélection ont amené certains cadres de l'équipe à boudier le nid des Eperviers au moment même où le Togo a besoins des services de ses joueurs talentueux qui évoluent dans de grands clubs européens. Ainsi après la bouderie d'Emmanuel Adébayor, auteur d'une bonne saison avec Tottenham, c'est Agassa Kossi, le deuxième meilleur gardien de la Ligue 2 française qui décline l'offre de Didier Six. Ils ne sont pas les seuls, d'autres joueurs sont également réticents à participer aux prochains matchs du Togo dont les préparatifs restent encore à désirer.

Au-delà de la défection de certains joueurs, il faut dire que le match du 3 juin contre la Libye à Lomé s'annonce comme une rude épreuve de renaissance et d'affirmation pour la sélection togolaise qui a besoin d'un nouveau départ. Didier Six et son staff doivent mettre sur pied une équipe assez compétitive qui pourra



Didier Six, Coach des Eperviers

venir à bout d'une sélection libyenne qui vient de faire une très bonne CAN au Gabon et en Guinée Equatoriale en accédant aux quarts de finale. Le staff technique doit mettre à profit les quelques heures qui restent encore avant le coup d'envoi pour bâtir une équipe qui pourra limiter les dégâts le dimanche à Kégué. Le Togo du football a besoin d'une rédemption devant son public le dimanche 03 juin avant de prétendre à un certain exploit de qualification d'abord pour la CAN et pour le Mondial dans un groupe aussi difficile qui comprend le Cameroun, la Libye et la RD Congo, des nations qui cherchent également à se lever « footballistiquement ». Une victoire contre la Libye marquera un nouveau départ pour les Eperviers et on doit y travailler même s'il est déjà tard. ■

BRHOOM Kwamé

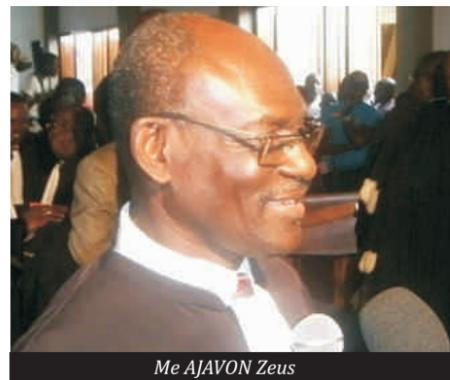
Adoption du Code Electoral Le collectif « Sauvons le Togo » prédit l'apocalypse pour le Togo

Il y a deux jours le Collectif qui veut sauver le Togo à sa singulière manière est sorti de ses gongs comme de coutume pour dénoncer l'adoption des 294 articles du Code électoral le vendredi 25 Mai 2012 par l'Assemblée nationale, qualifiant ce vote de "passage en force en organisant les prochaines élections au pas de charge".

Dans sa déclaration qui se voulait menaçante comme de coutume depuis un certain temps, le Collectif « Sauvons le Togo » précise que : « le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé n'a tiré aucune leçon de la boucherie humaine d'avril 2005 et le rend personnellement responsable de toutes les conséquences qui découleront » de ce qu'il appelle un énième coup de force.

Cette invective des responsables de ce Collectif sonne à la fois comme une

menace. Après les législatives d'Octobre 2007 et la Présidentielle de 2010, unanimement saluées par la communauté internationale et reconnues par les togolais eux mêmes pour leur caractère paisible et sans violences, par sa déclaration, le Collectif ressemble beaucoup plus à cet oiseau de malheur qui appelle à la pluie de malheurs. Contrairement aux affirmations de ce collectif, le Togo a bel et bien rompu avec le cycle « élections-contestations-répressions-négociations ». Si contestation il y a eu pour la Présidentielle de 2010 comme partout en Afrique, la répression n'a pas eu lieu comme le souhaitent les contestataires du samedi, rejoints deux ans plus tard par un collectif qui lui-même roule sur les mêmes marcheurs du samedi. Au contraire un cadre légal à travers la « loi Bodjona » a ouvert



Me AJAVON Zeus

pleinement la voie aux manifestants. Le Togo a avancé et l'encadrement des manifestants aussi, estiment plusieurs observateurs qui apprécient à leur juste valeur le travail de la FOSEP en temps électoral et la poursuite, après le processus, de la sécurisation des manifestations par les forces de sécurité rompues à la tâche. S'agissant de négociation ou de dialogue, le collectif a

peut-être raison s'il affirme qu'il veut y apporter une rupture. Il y a d'ailleurs réussi puisque depuis plus d'un mois que ce projet de loi sur le Code électoral alimente les débats, aucun parti membre de « Sauvons le Togo » n'a montré sa disponibilité et sa volonté à aller au dialogue. La seule activité à laquelle les responsables de « Sauvons le Togo » savent bien participer c'est la marche dans les rues de Lomé. Et pour ce faire la déclaration de ce lundi invite une énième fois les populations « à répondre massivement à son prochain mot d'ordre ». Le collectif compte-t-il peut-être sur ses partisans pour « la lutte » qui rendra le Chef de l'Etat responsable des conséquences qui découleront de l'adoption du Code électoral par les députés? Demain nous le dira sur les réelles intentions du fameux collectif. ■

Schmidt EZA

Les partis politiques se ravissent Alliance déplore le manque de culture et de stratégie de dialogue

Depuis l'adoption in extrémis, le vendredi 25 Mai dernier, du Code Electoral, les partis politiques s'interrogent et se ravissent sur leur responsabilité et celles des autres formations politiques dans l'adoption non consensuelle du projet de Code électoral avant son examen et son vote par l'Assemblée nationale. Outre, l'UFC, le CAR, le PRR, le parti Alliance par la voix de M. Ourna Gnanta, membre du bureau politique, interrogé par nos confrères de savoirnews, reconnaît qu'au Togo, pays réputé pour ses légendaires discussions et concertation, « Il nous manque la culture et la stratégie de dialogue. Car, nous avons l'impression que certains viennent au dialogue pour imposer leur point de vue ».

Déplorant la méfiance et la crise de confiance parfois fondées sur l'histoire de notre pays, le collaborateur de Dahuku PERE, Président de l'Alliance a insisté sur le fait qu'« il faudrait qu'on se rapproche davantage, qu'on discute ». Après avoir vanté les mérites du dialogue au sein du CPDC qui ont permis des avancées significatives sur le mode de

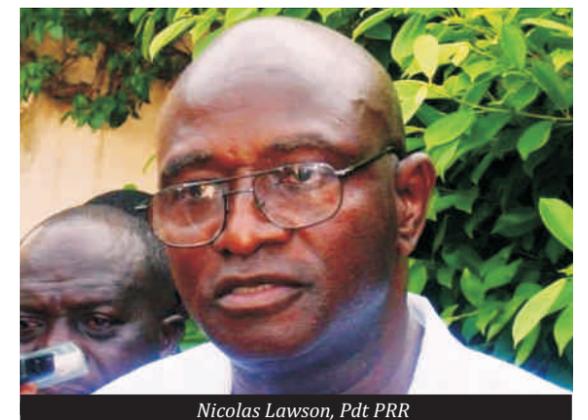
scrutin à deux tours pour la présidentielle, la limitation de mandat du président de la République et la désignation du président de la Cour constitutionnelle, M. Ourna Gnanta s'est attardé sur l'attitude de boycott permanent de ceux que certains appellent les poids lourds de l'opposition : "Ces partis qui boycottent les dialogues ont sûrement leur raison. Mais est-ce qu'ils ont un autre moyen à nous proposer autre que le dialogue? Nous ne voyons pas encore une autre porte de sortie de crise, autre que le dialogue"

Au moment où, le pays s'apprête à renouveler son assemblée nationale à travers les prochaines législatives, chaque formation politique a sa part de responsabilité dans ce qui se joue dans le sens de l'amélioration du cadre électoral. L'Alliance a parlé et a pris position, reste aux autres formations de l'opposition de se redéfinir quant au reste du parcours avant la tenue des prochaines échéances à savoir, le redécoupage électoral et les réformes constitutionnelles et institutionnelles. ■

A.KILI

Déclarations de Nicolas LAWSON « Les conditions aujourd'hui pour organiser les élections ne sont pas pires que les conditions que nous avons eues hier »

C'était hier sur une radio de la place qui l'a invité pour des échanges sur la position de son parti, le PRR suite au vote en début de week end dernier, par le Parlement du projet de loi portant nouveau code électoral. La machette linguistique du parti de la rédemption avait martelé en substance : « Si nous avons laissé faire en 2002 et nous payons les conséquences aujourd'hui. Et que les gens qui sont en face sont sourds et qu'on voit très bien que malgré les deux ans de marche de l'ANC, ils sont passés allègrement... Nous ne devons plus tomber dans le piège ». L'homme faisait ainsi allusion aux envies et velléités de boycott manifestées çà et là par certains leaders, ceux-là même qui avaient laissé un boulevard à l'installation d'une assemblée nationale monocolor RPT sous la présidence du Général Eyadéma. Sur la participation du PRR aux prochaines législatives avec le nouveau code électoral modifié, Nicolas LAWSON a précisé que « Les conditions aujourd'hui pour organiser les élections prochaines, ne sont pas des conditions pires que les conditions que nous avons eues hier. » Après avoir dénoncé « une politique homicide, populicide et liberticide » qui permet à certains partis politiques de faire du spectacle et de l'agitation au lieu d'un travail de fond, le Président du PRR est revenu sur les acquis de sa participation aux travaux du CPDC rénové (deux mandats, scrutin à deux tours, la non nomination du Président de la Cour Constitutionnelle) avant de déplorer l'attitude de « ses frères de l'opposition » qui ont discrédité ce travail : « Ils ont dénigré tout cela



Nicolas Lawson, Pdt PRR

et le pouvoir en a profité pour mettre nos recommandations et nos propositions dans l'isoloir. » Et d'affirmer pour l'avenir : « Désormais au PRR, nous ne voulons plus suivre ce genre de choses, nous irons devant le peuple togolais, nous allons prendre toutes nos dispositions, nous munir de tout ce qui est possible pour éviter la fraude et tout. Et dès que nous serons élus, nous serons à l'Assemblée nationale et nous pouvons là engager les moyens pour obtenir les réformes constitutionnelles et institutionnelles. » Le PRR par la même occasion annonce sa détermination à siéger à la CENI et dans les CELI pour « contrôler les résultats ». Nicolas LAWSON n'entend plus laisser exclure son parti de ces instances comme par le passé. Au PRR, la course a déjà commencé et elle a atteint un autre virage avec le vote du nouveau Code électoral, vendredi dernier au Parlement. ■

Schmidt EZA

Proclamation de l'Etat de l'Azawad Que font les rebelles de la reconnaissance internationale ?

Cela fera bientôt deux mois que le Mali est coupé en deux après l'avancée fulgurante des touaregs facilitée par le putsch qui a évincé le Général Amadou Toumani Touré.

Alors que l'ordre tarde à revenir dans le sud où le pouvoir de Diocounda Traoré peine à s'installer, les deux organisations sinistres à savoir le MNLA et le groupe radical Ansar Eddine qui se sont unis pour mettre le Mali en coupe réglée, ont décidé, il y a quelques jours d'unir leurs forces dans l'entreprise de la création d'un Etat islamique au Nord Mali.

Le pacte scellé entre les groupes djihadistes, est important puisqu'il permet l'unité, fondamentale dans la création d'un Etat, mais permettront-ils d'enterrer définitivement les dissensions qui ont failli à un moment donné compromettre la création de la nouvelle

entité ? Difficile à dire.

A y voir de très près, ces accords font un perdant qui est le MNLA. Voilà un mouvement qui, sous prétexte d'une revendication identitaire, vient de se transformer en un instrument de propagation d'un certain islamisme radical en s'acoquinant avec des groupes armés tels Ansar Dine et AQMI.

Les dirigeants du Mouvement ont sans doute mesuré les rapports de force dans la proclamation de la nouvelle entité dans laquelle les groupes djihadistes prenaient de l'importance, mais la touche islamiste et djihadiste qu'elle vient de prendre va écorner son image, lui qui paraissait avoir des entrées dans les chancelleries occidentales.

On devine désormais l'ostracisme dont la communauté internationale affichera vis-à-vis pour le mouvement de



revendication nationale qui pactise avec AQMI, voué aux gémonies pour les actes funestes qu'il commet de part le monde. Maintenant que toutes ces forces au Nord Mali ont décidé de s'unir pour un destin commun au sein d'un Etat, il va falloir se faire reconnaître internationalement. Faut-il le rappeler, la reconnaissance internationale de l'Etat est un élément essentiel de la diplomatie internationale puisqu'elle permet à la

nouvelle entité de nouer des relations internationales – qu'elles soient bilatérales ou multilatérales.

Vu les problèmes à la fois d'ordre juridique et politique qui entourent souvent cette reconnaissance, on constate tout simplement que, les autorités de l'Etat de l'Azawad ont du pain sur la planche. On ne voit tout simplement pas un autre Etat ou une organisation internationale leur dresser des lauriers.

On se demande alors à quoi servira un Etat au Nord Mali s'il n'aura pas l'occasion de remplir ses obligations internationales. Voilà une donnée qui arrange bien les autorités de Bamako.

Il est urgent de sortir du présent pandémonium pour s'attaquer au problème crucial de l'unité du pays. ■

Dieudonné E.

JO 2012

Benjamin Boukpeti sera bien à Londres

Le Togo peut une nouvelle fois rêver d'une seconde médaille olympique au Jeux Olympiques de Londres 2012. L'auteur de la toute première médaille qui avait été éliminé au Jeux Africains disputés les 3 et 4 février dernier en Afrique du Sud vient d'être repêché par le Comité International Olympique (CIO). Benjamin Boukpeti, médaillé Olympique aux Jeux Olympiques de 2008 à Pékin, fera bien partie des candidats de l'épreuve de slalom Kayak monoplace aux Jeux Olympiques de Londres 2012. Cette nouvelle n'est pas sans réjouir plusieurs togolais qui ont regretté l'élimination de notre compatriote aux championnats africains de Kanoé Kayak en février dernier. Il faut dire qu'au terme des championnats africains, notre compatriote n'avait pas fait une piètre prestation. Benjamin Boukpeti était arrivé deuxième après le Nigérien Nathan Akinyemi. Un résultat assez étonnant qui a donné des raisons à l'athlète togolais et au Comité Olympique Togolais (CNOT) de tenter d'autres voix de recours pour arriver à se qualifier. Au départ, beaucoup se montraient sceptiques par rapport au



Benjamin Boukpeti

résultat de cette démarche qui est adoptée pour la première fois au Togo. C'était auprès de la commission tripartite chargée de traiter ces genres de recours que le dossier de l'athlète togolais avait été introduit. Après seulement quatre mois d'attente, Benjamin Boukpeti vient d'avoir un écho favorable auprès du CIO qui vient de lui notifier son repêchage pour les prochains jeux d'Eté de Londres. « Je confirme que j'ai été repêché et je serai à Londres, c'est une bonne nouvelle », a déclaré Boukpeti.

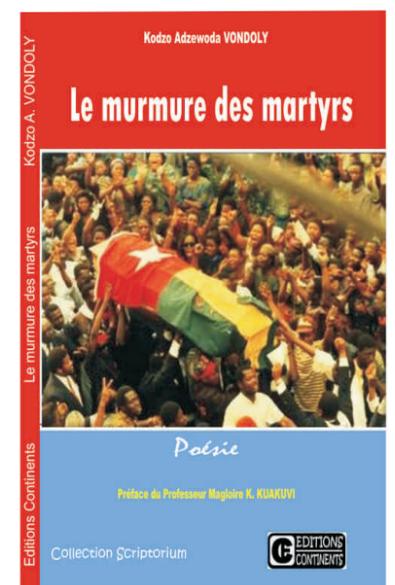
Interrogé sur la démarche qui lui a permis de finalement

participer aux Jeux Olympiques de cette année, Benjamin Boukpeti explique que « quelques athlètes bénéficient de cette faveur eu égard à leur investissement dans le sport de haut niveau, les programmes de développement qu'ils pilotent, leur médaille olympique, leur personnalité et l'implication pour la défense de l'olympisme ». Pour l'instant, le togolais s'entraîne activement à Toulouse en France. Durant toute la période de préparation des JO, il aura pour partenaire d'entraînement Benoit Peschier, champion Olympique 2004. Mais selon son programme de préparation, le kayakiste togolais s'en volera bientôt pour Londres pour suivre un stage d'une dizaine de jours avant sa participation au Pays de Galles à la première Coupe du Monde de Kanoé Kayak qui aura lieu du 8 au 10 juin. Cette nouvelle fait rêver plusieurs togolais des possibilités de gagner une autre médaille au terme des JO de 2012. Il faut rappeler que le togolais était arrivé troisième au slalom kayak monoplace lors des JO de Pékin et a gagné la médaille de bronze pour le Togo. ■

BRHOOM Kwamé

Le Murmure des Martyrs, Un recueil de poèmes bientôt disponible

La littérature togolaise se verra très prochainement garnie d'une nouvelle œuvre littéraire. Il s'agit du recueil de poèmes intitulé "Le Murmure des Martyrs". C'est la nouvelle œuvre du journaliste écrivain Kodzo Adzèwoda Vondoly. Cet ènième recueil de poèmes de l'actuel président de la Nouvelle génération de poètes togolais, Cénacle, se compose de 64 poèmes. Il se veut l'expression de l'indignation d'une jeunesse africaine de voir et de subir les pertes tragiques des têtes pensantes du continent. A la base, conçue pour rendre hommage à Atsutsè Agboblé, cette œuvre est allée au delà de son idée première pour s'insurger en général contre les violations des Droits de l'Homme sur le continent, et au delà, partout où ces droits ne sont pas respectés, pour les exposer, les décrire, les décrier et les condamner. Pour se faire le recueil se subdivise en quatre grandes parties : "Murmures", "Complaintes", "Plus jamais ça" et "Il est temps", avec une préface du Professeur Magloire Kuakuvi, Docteur en



Philosophie, Enseignant à l'Université de Lomé. Quant à la post-face, elle est assurée par le Journaliste, Germaniste, Sociologue, et Directeur de Publication du quotidien LIBERTE, Zeus Komi Aziadouvo. Il faut rappeler que ce recueil de poèmes, Le Murmure des martyrs, sera officiellement disponible en début juillet 2012. Et ce sont les Editions Continents qui ont la lourde responsabilité de l'édition. ■

Magloire A.



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico le fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00